



La Boucle
VIDÉOTRON

DÉPART ET ARRIVÉE
DRUMMONDVILLE



La Boucle passera dans votre secteur le samedi 15 juin!

Pour l'occasion, des milliers de cyclistes parcourront une boucle de 135 km à circuit fermé. Pour favoriser le bon déroulement de l'événement et assurer la sécurité de tous, aucune circulation automobile ne sera autorisée sur la voie publique dans les deux directions lors du passage des cyclistes. Afin de prévoir vos déplacements lors de cette journée, prière de prendre connaissance des heures de fermetures de rues dans votre secteur.

FERMETURES DE RUES

Voir au verso pour les détails de fermetures de rues

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration!

Cyclistes encadrés et parcours sécurisé par



Ligne téléphonique d'information aux citoyens : **1 844-818-GDPL (4375)**

Consultez legdpl.com/la-boucle pour connaître les détails du parcours et les entraves routières complètes.

Joignez-vous à la fête! Comme cycliste, comme bénévole ou en participant à la fête citoyenne pour encourager les Boucleurs, nous vous invitons à être des nôtres! Une bourse de 10 000 \$ sera remise à la municipalité la plus accueillante pour un projet favorisant les saines habitudes de vie!



Le trajet alternatif à privilégier lors de vos longs déplacements est par l'autoroute 20.

			SAMEDI 15 JUN 2019	
FERMETURES DE RUES	DE	À	FERMETURE	RÉOUVERTURE
Route 122	Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton	Rue Principale	9 h 30	13 h 15
Rue Principale	Route 122	Rue des Loisirs	9 h 30	13 h 15
Rue des Loisirs	Rue Principale	Rue du Parc	9 h 30	13 h 15
Rue du Parc	Rue des Loisirs	Rue du Couvent	9 h 30	13 h 15
Rue du Couvent	Rue Principale	Route 122	9 h 30	13 h 15
Route 122	Rue du Couvent	Autoroute 955	9 h 30	13 h 15
Autoroute 955	Route 122	12 ^e rang	9 h 00	13 h 45

* La circulation automobile sera maintenue sur la rue Principale entre la rue du Couvent et la rue des Loisirs. Les usagers de la route pourront circuler en alternance en direction ou en provenance de la municipalité de Warwick.

Veillez prendre note qu'il sera interdit de se stationner en bordure de rue sur le parcours emprunté par les cyclistes. Les voitures stationnées dans une zone de restriction seront considérées en infraction et seront remorquées à vos frais afin de libérer les voies pour l'événement. En tout temps, la signalisation en place est à respecter.